

Le Directeur du GIP FCIP d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les personnels du GIP FCIP

GIP-FCIP d'AQUITAINE

Affaire suivie par
Stéphane GASNIER
Alice CARON

Téléphone
05.40.54.71.29 / 70.99

Courriel
stephane.gasnier@ac-bordeaux.fr
alice.caron@ac-bordeaux.fr
ce.gip@ac-bordeaux.fr

Adresse Postale
5, Rue Joseph de Carayon-
Latour
CS 81 499
33060 Bordeaux Cedex

Accueil du Public
Tour Paul Victor de Sèze
3, Terrasses du Front du
Médoc
33000 BORDEAUX

OBJET : Election des représentants des personnels au Conseil d'Administration du GIP-FCIP d'Aquitaine.

Je vous informe que, conformément à l'article 19 de la convention constitutive, les élections des représentants des personnels siégeant au **Conseil d'administration** auront lieu le :

Mercredi 23 octobre 2024 de 9 H 00 à 17 H 00

Dans les locaux du GIP FCIP – Tour Paul Victor de Sèze,
3 Terrasse du Front du Médoc, 33000 BORDEAUX, 4° étage

Pour être électeurs, les agents contractuels doivent bénéficier d'un contrat à durée indéterminée ou depuis au moins deux mois à la date des élections, d'un contrat d'une durée minimale de six mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins six mois (règle du CSA). Les personnels accueillis par voie de mise à disposition au GIP sont également électeurs.

Sont éligibles tous les personnels du GIP-FCIP d'Aquitaine ayant la qualité d'électeur.

Deux collèges électoraux sont prévus :

- personnels « intervenants » (formateurs),
- personnels « administratifs », dont relèvent les personnels contractuels responsables de bureau des entreprises en EPLE,

Je vous demande de bien vouloir me faire savoir si vous êtes candidat en qualité de « titulaire » ou de « suppléant », au moyen du coupon-réponse ci-joint à renvoyer **au plus tard pour le mardi 1er octobre 2024, dernier délai** :

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception,
- soit déposée contre remise d'un récépissé,

Le Directeur du GIP FCIP d'Aquitaine



Thierry KESSENHEIMER

P.J : Protocole élections CA 2024 et coupon-réponse.